

Conformément à la circulaire budgétaire du 18 janvier 2019, le rapport d'orientation budgétaire doit présenter notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement (PPI) ainsi que les objectifs concernant l'évolution du besoin de financement annuel.

C'est pourquoi, il est proposé de vous soumettre les points suivants :

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (complément ROB)

Dans un contexte de plus en plus contraint, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permet de mettre en cohérence nos projets d'investissements et nos capacités financières. C'est un outil de programmation à moyen terme ayant vocation à être actualisé régulièrement. **Les montants de dépenses inscrits au PPI tiennent compte des possibilités budgétaires.**

L'enveloppe de la catégorie A permet de couvrir notamment la réalisation d'opérations ponctuelles sur un exercice :

- ◆ Création de 14 jardins familiaux.
- ◆ Aménagement de l'hôtel de Ville – création d'un guichet unique.
- ◆ Travaux d'enfouissement des réseaux.
- ◆ Extension du centre de loisirs des Violennes.
- ◆ Construction d'un kiosque Bouliste.
- ◆ Aménagement de la salle Maurice Khoel.
- ◆ Aménagement du K 2.
- ◆ Sanitaire place de Verdun.
- ◆ Sanitaire Sycomore.
- ◆ Aménagement de rue de Torcy.

L'enveloppe de la catégorie B permet de réaliser des travaux sur le patrimoine bâti :

- ◆ Travaux dans les écoles (sécurisation des accès, PPMS, embellissement, etc..).
- ◆ Travaux dans tous les bâtiments publics (sécurisation, embellissement, etc..).

L'enveloppe de la catégorie C permet de réaliser des travaux de voirie et d'espaces verts :

- ◆ Mise en place de clôtures.
- ◆ Réfection de la voirie.
- ◆ Travaux d'espaces verts.
- ◆ Mobilier Urbain.
- ◆ Signalisation horizontale et verticale.
- ◆ Création et aménagement d'espaces urbains.
- ◆ Travaux aires de jeux.

L'enveloppe de la catégorie D permet d'acquérir :

- ◆ Mobilier.
- ◆ Véhicules, engins.
- ◆ Matériels divers.
- ◆ Informatique.
- ◆ Appareils électroménagers.
- ◆ Matériels nécessaires à la réalisation de projets (patinoire, Bussy plage, etc.. ;).

L'enveloppe de la catégorie E permet de réaliser des études suivies de travaux.

L'enveloppe de la catégorie F permet d'acquérir des locaux pour les services publics (ZAC du SYCOMORE).

Le GS 10 est inscrit dans l'AP/CP.

Catégories	Coût prévisionnel	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A - Projets annuels	1 585 564 €	504 197 €	1 081 367 €					
B - Entretien du patrimoine	6 459 871 €	927 124 €	1 032 747 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €
C - Entretien des espaces publics	5 822 710 €	790 057 €	1 282 653 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €
D - Achat de matériels et d'équipements	3 037 836 €	859 864 €	677 972 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
E - Etudes	905 937 €	232 792 €	173 145 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
F - Divers fonciers	480 000 €	480 000 €						
TOTAL CATEGORIES	18 291 918 €	3 794 034 €	4 247 884 €	2 050 000 €	2 050 000 €	2 050 000 €	2 050 000 €	2 050 000 €
Grands projets	Coût prévisionnel	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Square VITLINA	4 080 000 €		80 000 €	500 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €		
Groupe scolaire n° 11	12 000 000 €			900 000 €	3 600 000 €	4 500 000 €	3 000 000 €	
Groupe scolaire n° 12	10 080 000 €					900 000 €	5 100 000 €	4 080 000 €
Groupe scolaire n° 13	12 000 000 €			900 000 €	3 600 000 €	4 500 000 €	3 000 000 €	
Gymnase	10 000 000 €			300 000 €	5 000 000 €	4 700 000 €		
Réfection des dalles - voiries	1 748 000 €	248 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Piste d'athlétisme	1 510 271 €	61 271 €	1 449 000 €					
Informatisation des écoles	825 745 €	225 745 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €			
Aménagement de la zone brute - Gymnase FLESSEL	810 463 €	8 463 €	802 000 €					
Extension de la vidéo protection	1 700 749 €	22 749 €	478 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €		
Travaux accessibilité	600 000 €		100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
TOTAL GRANDS PROJETS	55 355 228 €	566 228 €	3 359 000 €	3 550 000 €	14 650 000 €	17 350 000 €	11 450 000 €	4 430 000 €
TOTAL CATEGORIES + GRANDS PROJETS	73 647 147 €	4 360 262 €	7 606 884 €	5 600 000 €	16 700 000 €	19 400 000 €	13 500 000 €	6 480 000 €
Recettes	34 399 000 €	18 000 €	301 000 €	4 800 000 €	9 600 000 €	11 616 000 €	4 032 000 €	4 032 000 €
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	11 219 085 €	547 946 €	750 000 €	918 624 €	2 739 468 €	3 182 376 €	2 214 540 €	1 062 979 €
SOLDE	28 029 062 €	3 794 316 €	6 555 884 €	-118 624 €	4 360 532 €	4 601 624 €	7 253 460 €	1 385 021 €

Accusé certifié exécutoire

EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT (complément ROB)

Tous les ans, la section de fonctionnement dégage un fort excédent qui vient couvrir largement le besoin de financement d'investissement. La commune devra recourir à l'emprunt à partir de l'année 2023 (étude réalisée par le Cabinet Partenaires Finances Locales).

La collectivité n'a pas le besoin de recourir à l'emprunt. Au 31 décembre 2019, le capital de la dette s'élèvera à **46 684 720.29 €**. Le remboursement de l'annuité de la dette s'élèvera à **5 160 137.26 €**.

Toutefois, une prospective sera menée dans le courant de l'année 2019, pour ajuster la prospective déjà réalisée.

La Ville est en mesure de financer la totalité de son plan de financement en ayant peu recours à l'emprunt en puisant notamment dans son fond de roulement.